

Les statistiques de l'immigration clandestine font polémique

Les données officielles n'incluent ni les détentions et reconduites aux frontières ni les refoulements collectifs

Qu'en est-il de la lutte contre l'immigration illégale au Maroc ? Selon le ministère de l'Intérieur, l'année 2013 a enregistré jusqu'au 15 octobre dernier, le démantèlement de 63 réseaux de migration irrégulière et l'avortement de 19.500 tentatives de passage clandestin en Europe dont 15.540 effectuées par des personnes de nationalités étrangères. Le Royaume a également réussi à rapatrier 620 migrants étrangers dont le nombre a décuplé depuis 2011 vers leurs pays

d'origine, selon plusieurs associations œuvrant dans le domaine de la migration.

En effet, les données et statistiques officielles précises et fiables sur la plupart des questions liées aux migrations manquent cruellement. Un déficit qui rend incompréhensible, voire difficile, toute approche de la situation migratoire dans notre pays.

C'est le cas par exemple du nombre de migrants en situation irrégulière. Ainsi, si certaines sources officielles présentent l'immigration illégale comme un phénomène de masse et le Maroc comme un Etat de «destination pour des migrants clandestins», généralement «originaires d'Afrique subsaharienne», d'autres sources non officielles indiquent que le Royaume ne compte aujourd'hui qu'entre 10.000 et 20.000 migrants subsahariens irréguliers, soit 0,4% de la population totale. Une proportion jugée moyenne en comparaison avec la Tunisie et l'Algérie qui comptent respectivement 0,35% et 0,8% d'étrangers.

C'est le cas également avec les données sur les détentions et les reconduites.

Alors que les statistiques officielles concernant cette question n'existent pas, les associations se contentent de données partielles et éparpillées. Médecins sans frontières a révélé dans l'un de ses rapports que l'année 2012 a enregistré l'expulsion de plus de 6.000 personnes dont 93 femmes, 45 mineurs, 35 enfants et plus de 500 personnes nécessitant une prise en charge médicale pour blessures associées à la violence.

Hassan Bentaleb

Suite page 3

Les statistiques de l'immigration clandestine font polémique

Suite de la première page

Les chiffres relatifs au rapatriement des migrants irréguliers suscitent également la polémique. Alors que le ministère de l'Intérieur avance 620 cas durant cette année, les données de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) évoquent le cas de 180 retours volontaires de migrants africains, en situation irrégulière qui ont pu ainsi retourner à leurs pays d'origine. Ce qui ne représente que 12% du nombre de demandeurs de rapatriement qui est de 1.500. En effet, la capacité financière de l'OIM pour rapatrier des migrants irréguliers ne dépasse pas les 370 personnes, faute de moyens financiers.

Qui dit vrai, qui dit faux ? Difficile de trancher puisque les chiffres concernant les migrations sont souvent flous ou faux quand ils ne sont pas tout simplement le résultat de recoupements et d'extrapolations audacieuses, imprudentes ou malveillantes comme l'a indiqué Jean Paul Marthoz dans son ouvrage : « Couvrir les migrations ».

Pourtant, une chose est sûre. Le Maroc constitue aujourd'hui l'une des voies privilégiées de l'immigration clandestine vers l'Europe avec une augmentation du flux de migrants irréguliers de 86%, soit le double de l'année dernière qui a connu 6.400 passages. Un itinéraire qui est, cependant, moins attrayant que celui des frontières gréco-turques avec 37.220 passages en 2012. Ces dernières constituent aujourd'hui la principale voie d'entrée des immigrants clandestins en Europe avec trois quarts des entrées illégales, suivies par la route sud vers

l'Italie avec 10.380 passages.

A noter également la récente émergence de la Libye et la Tunisie comme plaques tournantes de la migration clandestine. Ainsi, l'île de Lampedusa a enregistré cette année 8.000 passages en provenance des côtes tunisiennes et libyennes, soit le double d'il y a une année.

Toutefois et malgré ces chiffres alarmants, les observateurs sont unanimes à considérer que la tendance est à la baisse depuis cinq ans. C'est le cas de la chercheuse Laura Feliu Martínez qui a souligné dans son article : « Les migrations en transit au Maroc » qu'en 2007, seulement 18.057 personnes sont arrivées en Espagne à partir des côtes marocaines en baisse de 60 % entre 2007 et 2008. Une diminution due à l'efficacité des contrôles de la part des autorités espagnoles et marocaines, depuis 2005 après les malheureuses tentatives de franchissement des barrières dressées à l'entrée des présides occupés de Sebta et Melilla qui se sont soldées par le décès de onze immigrants subsahariens.

Un constat confirmé par les statistiques de Frontex, l'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures, qui affirme qu'entre 2009 et 2010, les arrivées ont baissé de 99% aux Iles Canaries, de 98% à Malte, de 65% en Italie et de plus de 20% en Espagne et dans les pays d'Europe de l'Est. Ajoutant que depuis le début de 2010, le franchissement des lieux de passage des frontières maritimes grecques a baissé de 76%.

Hassan Bentaleb